



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

importations

Question au Gouvernement n° 3477

Texte de la question

BOYCOTT CONTRE ISRAËL

M. le président. La parole est à M. Meyer Habib, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Meyer Habib. Monsieur le Premier ministre, ces derniers mois, la campagne de boycott contre Israël, dite BDS, a pris des proportions alarmantes. Une seule obsession : stigmatiser et exclure, qu'il s'agisse d'entreprises, d'artistes, de sportifs ou d'universitaires.

En juin, à la veille du Ramadan, l'ancien député communiste Jean-Claude Lefort a appelé à boycotter une marque de produits casher fabriqués en Île-de-France. Dans le Val-d'Oise, les pharmaciens sont sommés d'arrêter de vendre les médicaments Teva. En septembre, le sénateur UDI Loïc Hervé, de Haute-Savoie, saisit le procureur d'une campagne contre SFR, boycottée au seul motif que son PDG est franco-israélien et juif.

Un député du groupe socialiste, républicain et citoyen. Ce n'est pas vrai !

M. Meyer Habib. Au final, aucune enquête et aucune poursuite. Demain, le BDS organise même une conférence à l'université Paris VIII.

Pourtant, le 20 octobre, la Cour de cassation a tranché : appeler au boycott d'Israël est illégal. Malgré cela, des élus de votre majorité, y compris socialistes, le soutiennent activement. J'ai écrit à la garde des sceaux, pas une fois, mais deux fois, sans aucune réponse. Monsieur le Premier ministre, quand il s'agit de discrimination, de racisme, d'antisémitisme, aucun acte n'est anodin : tous fragilisent la République, surtout s'ils restent impunis.

Le boycott crée un climat de haine en France. A-t-on oublié qu'en janvier, c'est le magasin Hyper Cacher que Coulibaly a pris pour cible ? On stigmatise avant de tuer.

La toute récente décision européenne, sous l'impulsion du Quai d'Orsay, d'étiqueter les produits israéliens de Judée-Samarie ou du Golan, qui pénalise d'abord les travailleurs palestiniens, procède, hélas, de la même logique de stigmatisation. L'Europe n'a-t-elle rien de mieux à faire quand la gangrène islamiste se propage, qu'on a massacré à Toulouse, à Bruxelles et en plein Paris ?

Alors qu'on dénombre 200 litiges territoriaux à travers le monde, Israël est traité comme le Juif des nations ! Stop ! Israël est l'unique démocratie de cette région, en première ligne contre le djihadisme, elle partage nos valeurs, garantit l'égalité entre les hommes et les femmes, reconnaît les homosexuels et protège ses chrétiens.

Monsieur le Premier ministre, allez-vous apporter une réponse claire et donner des instructions pour faire appliquer la loi ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants)*

et sur quelques bancs du groupe Les Républicains.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. Monsieur le député, je comprends votre passion. Vous représentez les Français de l'étranger, notamment ceux qui résident en Israël. Je connais votre attachement, partagé, à l'État d'Israël, que vous avez décrit comme une démocratie qui lutte contre le terrorisme, et je n'ai rien à y redire : c'est en effet juste.

Il y a aussi d'autres débats, dans cette assemblée et ailleurs, qui portent sur la colonisation, que le Gouvernement condamne, vous le savez, et sur la nécessité impérieuse qu'un dialogue se noue pour que deux États puissent vivre côte à côte, en paix, avec des frontières reconnues. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen, du groupe écologiste et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

M. François Rochebloine. Très bien !

M. Manuel Valls, Premier ministre. C'est aussi un élément de l'avenir du Proche et du Moyen-Orient, et la diplomatie française, mais aussi la communauté internationale, doivent tout faire pour agir dans ce sens.

Mais je vous le dis de la manière la plus claire : le Gouvernement condamne toutes les campagnes de boycott à l'égard des produits israéliens. Ces campagnes n'ont aucun sens.

Mme Delphine Batho, M. Jacques Moignard et M. Jean Lassalle. Très bien !

M. Manuel Valls, Premier ministre. Le gouvernement français est très clair sur ce point.

En ce qui concerne le problème de l'étiquetage, celui-ci relève, vous le savez, d'une décision prise au niveau européen.

Quoi qu'il en soit, je le répète, nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour condamner ces campagnes.

S'il faut vous rassurer, vous ainsi que d'autres personnes, j'ajoute que, comme on le constate déjà depuis longtemps, il y a trop souvent, derrière un certain nombre d'initiatives, des arrière-pensées, et même, malheureusement, tout simplement des pensées : la volonté de confondre critique légitime de la politique de l'État d'Israël et antisémitisme, lequel bascule dans l'antisémitisme. Je mets en garde tous ceux qui participent à ce type de campagnes et qui se prêtent à des opérations non pas de condamnation de telle ou telle politique, mais du sionisme, passant allègrement de celle-ci à l'antisémitisme. Vous avez donc raison de rappeler qu'il faut être extrêmement attentif et mettre en garde tous ceux qui organisent ce type de campagnes et y participent. Ils reçoivent la condamnation la plus ferme de ma part. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

M. Jacques Moignard. Très bien !

Données clés

Auteur : [M. Meyer Habib](#)

Circonscription : Français établis hors de France (8^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3477

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 décembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 décembre 2015](#)